

26 septembre 2025

## Examen d'écriture, plafond d'heures, services et activités inaccessibles

## 3. Écart entre le public et le privé pour les résultats d'examens d'écriture

Alors que les résultats à l'épreuve ministérielle d'écriture pour les élèves de 5e secondaire se sont améliorées dans les écoles privées en 2025, ceux pour les élèves du réseau public ont stagné. L'écart entre les deux réseaux est maintenant de 18,8%, une augmentation de près de 2% de l'écart par rapport à 2024. La ministre de l'Éducation mise sur le nouveau programme d'enseignement du français, actuellement en projet pilote, pour renverser la tendance.

## 2. Plafond d'heures qui affecte les services aux élèves

Des conséquences du plafond d'heures travaillées demandé aux écoles sont détaillées dans <u>un article de La Presse</u>. Une orthopédagogue explique qu'elle doit maintenant consacrer moins d'heures à l'école défavorisée dans laquelle elle travaillait auparavant, et ne pourra donc pas continuer d'offrir les services à tous les élèves qui en ont besoin.

Par ailleurs, les centres de services scolaires ont jusqu'au 30 octobre pour adopter leur budget cette année. Des CSS de l'Estrie <u>ont reporté l'adoption</u> puisque des éléments restent à valider.

## 1. Activités parascolaires et services moins accessibles

Le Journal de Québec <u>rapporte que la facture pour les activités parascolaires augmente</u> dans plusieurs écoles en raison des restrictions budgétaires. Des jeunes dont les parents ne peuvent pas se permettre cette hausse de tarif ne pourront plus pratiquer leur sport. La Fédération des comités de parents du Québec a aussi fait ce constat grâce à des informations communiquées par ses membres. « Pour certains jeunes, c'est ça qui les tient à l'école », souligne la présidente de la FCPQ, Mélanie Laviolette. « On s'éloigne tranquillement pas vite de la gratuité. L'étau se resserre sur le portefeuille des parents », déplore-t-elle.

Le milieu communautaire tire aussi la sonnette d'alarme, car <u>près de 4000 élèves en difficulté risquent</u> <u>d'être privés de services</u> permettant de prévenir le décrochage scolaire, comme le tutorat, l'animation de milieux de vie et la francisation. Des organismes de soutien scolaire dépendent souvent d'un partenariat financier avec les écoles, qui ne peuvent s'engager à payer en ce moment puisqu'elles sont en attente de l'obtention des sommes de réinvestissement annoncées cet été par Québec.